

Faire connaître les réussites pour que l'illettrisme recule

Communiqué de Presse



Lyon, le 27 février 2017

Après avoir identifié et formalisé les bonnes pratiques de lutte contre l'illettrisme durant ces huit derniers mois, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) organise des rencontres dans toutes les régions entre novembre 2016 et Mars 2017 pour faire connaître les solutions qui marchent et diffuser ses guides pour agir.

Chaque jour en France, des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui ont pourtant été scolarisés dans notre pays ne parviennent pas à faire face, seuls, à des situations très simples de la vie quotidienne parce qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la lecture, l'écriture et le calcul.

Pour qu'ils puissent sortir de l'illettrisme il faut mobiliser des moyens très éclatés et impliquer des décideurs et acteurs aux sensibilités et responsabilités très différentes qui acceptent de se réunir pour agir ensemble. Grâce à cette méthode de travail, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme et tous ses partenaires engagés dans la même dynamique ont permis à plusieurs centaines de milliers d'adultes de réacquérir les bases indispensables qu'ils n'ont pas suffisamment consolidées à l'école.

3.100.000 adultes étaient confrontés à l'illettrisme en 2006. Ils étaient 2.500.000 en 2012 et les efforts se poursuivent.

La Martinique pour sa part, dénombre 13% de sa population confrontée à cette problématique.

Pour que les solutions proposées aux personnes soient plus nombreuses et de meilleure qualité, pour que chacun puisse s'inspirer de ce qui marche, pour que les initiatives contre l'illettrisme se multiplient, l'ANLCI met à disposition de ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour qu'ils n'aient pas à réinventer ce qui existe déjà. Avec l'aide du Fonds social européen, elle pilote un programme national de diffusion des bonnes pratiques, le Forum Permanent des Pratiques, qui a la caractéristique d'être déployé localement.

De mars à novembre 2016, les bonnes pratiques locales de lutte contre l'illettrisme ont été identifiées sur tout le territoire, et les acteurs qui les mettent en œuvre ont été invités par l'ANLCI à décrire leur méthode, à expliquer les facteurs de réussite et les stratégies qui marchent, dans le but de mettre à disposition des acteurs et des partenaires des outils simples, concrets et efficaces. Ils ont formalisé un kit pratique, véritable guide pour agir. Plus de 300 acteurs locaux, « initiateurs de solutions » ont pris part à cette démarche dans tout le pays. Ils ont apporté des réponses aux questions les plus fréquentes : *comment repérer l'illettrisme et accompagner les personnes concernées ? Comment faciliter l'accès à la certification CléA pour les personnes confrontées à l'illettrisme ? Comment consolider les compétences de base pour faciliter l'obtention du permis de conduire ? Comment réussir l'inclusion numérique des personnes en situation d'illettrisme ? ...*

Pour couvrir la palette des nombreuses solutions aux besoins des personnes en situation d'illettrisme, quel que soit leur âge, quelle que soit leur situation, dans le monde du travail, dans la société toute entière, dans les zones rurales ou urbaines, le travail a été réparti entre toutes les régions.

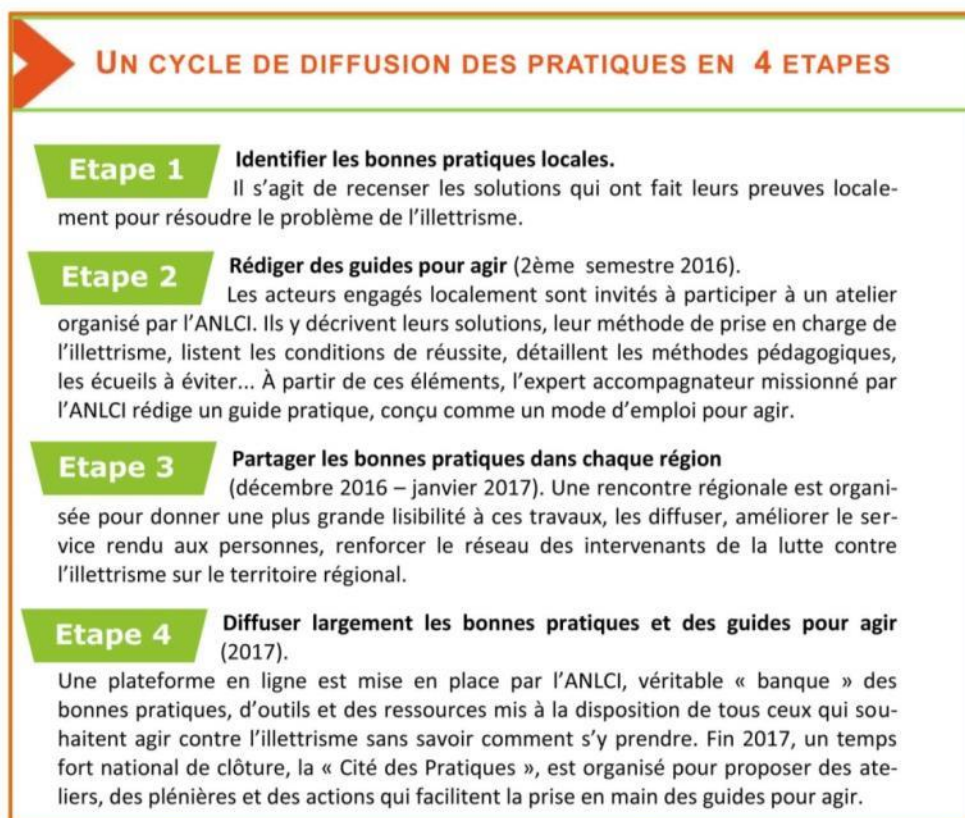
En région Martinique, l'ANLCI a identifié des bonnes pratiques qui répondent à la question suivante :

Comment sensibiliser et former l'encadrement des collectivités territoriales pour améliorer la prise en charge des agents en difficulté avec les compétences de base ?

Partager les bonnes pratiques et amplifier la mobilisation contre l'illettrisme dans chaque région

Afin d'organiser le partage et la diffusion de ces bonnes pratiques, l'ANLCI organise en partenariat avec le CNFPT Martinique et l'AGEFMA, une rencontre régionale le vendredi 17 Mars 2017 dans les locaux de l'Institut Martiniquais du Sport (IMS) au Lamentin.

Temps fort de la mobilisation contre l'illettrisme en Martinique, cette rencontre offrira également l'occasion aux décideurs et aux acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme de se réunir pour faire le point sur les avancées et sur les moyens à mettre en œuvre pour que l'illettrisme poursuive son recul.



En savoir plus sur :



[Découvrir le Forum permanent des pratiques](#)



[Télécharger le programme](#) de la Rencontre régionale en Martinique, le 17 mars 2017.



[Consulter le calendrier de toutes les rencontres régionales](#)

Contact presse :

En région : Céline Jérôme, Chargée de mission régionale
Tél. 05 96 71 21 86 – celine.jerome@agefma.fr

Au niveau national : Virginie Lamontagne, Chargée de communication
04 37 37 18 61 - virginie.lamontagne@anlci.fr

